**Public visé :**

Ce cursus de formation certifiant s’adresse aux chefs d’entreprise d’une structure de service à la personne, responsable d’agence et responsable de secteur, qui ne sont pas diplômés sur un niveau VI, dans le secteur d’activité.

Les demandeurs d’emploi, en changement d’orientation.

**Pré requis :**Il n’y a pas de pré - requis sur cette formation.

**Objectif(s) pédagogique (s)**

**Une offre spécifique au secteur des Services à la personne**

* La **réponse à l’obligation réglementaire** de disposer d’un diplôme de niveau VI pour diriger une structure de Services à la Personne.
* Une **offre dédiée aux dirigeants** d’agences/entreprise de Services à la personne indépendants, franchisés.
* Un **Parcours Manager contextualisé,** offrantun juste équilibre entre :
  + Techniques de gestion
  + Expertise des populations
  + Connaissance des politiques publiques
  + Management des ressources humaines
  + Gestion économique, financière, administrative et logistique
  + Développement commercial et communication
  + Pilotage stratégique au service de l’usager
  + Une **approche formative stimulante** qui associe gestion de projet, mises en situation, études de marchés, séminaires, conférences et échanges avec des consultants et professionnels des pratiques managériales.

**La formation proposée, sous forme de modules rattachés à chaque domaine de compétences, permettra au Dirigeant**

* De développer sa vision stratégique du secteur et de son agence.
* D’identifier de nouveaux leviers de performance en gestion des ressources humaines, management ou encore gestion budgétaire.
* D’optimiser son pilotage d’entreprise par la construction d’un projet d’agence.

**Durée et modalité d’organisation** :

Date :

**Paris 3** = 24/03/2022 au 20/12/2022 ;

**Aix en Provence / Marseille** = Avril 2022

Durée : *203 h (162 heures en présentiel et 40 heures d’accompagnement mémoire en distanciel)*

Horaires : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

En inter entreprise

Taille du groupe= 17 à 20 personnes

**Accessibilité :**

L’organisme de formation mobilise les expertises, outils et réseaux partenaires pour favoriser l’accueil des personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour envisager la faisabilité.

**Tarifs *:***

Prix de la prestation ou conditions tarifaires : *6 400 €HT*

100% du coût pédagogique de la formation est pris en charge par l’OPCO EP pour les salariés, pour les travailleurs non-salariés, prise en charge à 100% du coût pédagogique, par la CNSA, par la biais des Fédérations (FESP et FEDESAP).

**Modalités et délai d’accès :**

Information transmise sur les dates de démarrage des promotions,

Nous transmettons le planning, la fiche de présentation de la formation et le devis / convention, pour valider l’inscription du candidat.

Le candidat nous adresse son CV ainsi qu’une note d’intention précisant ses attentes pour valider son inscription, sur le cursus.

Le candidat à un délai de rétractation de 10 j pour une formation en présentiel et 14j pour une formation à distance

L’inscription se fait dans un délai de 15 jours ouvrés avant son intégration possible en formation

La formation DISAP ne permet pas la validation par blocs de compétences.

**Suivi de parcours et débouchés :**

Le titre DISAP répond aux conditions réglementaires pour diriger un établissement social et médico-social (décret n°2007-221 du 19 février 2007) et une structure de services à la personne au regard de la loi ASV

Le titre DISAP permet de suivre Le Mastère spécialisé « MSAIS – Management des Structures et Activités Innovantes en Santé », de Niveau 7 (BAC + 5)

**Déroulé / contenu de la formation :**

Détailler : séquencé, en cohérence avec les objectifs de la formation

**DC1** – Concevoir et développer une prestation de services

**DC2 -** Management et gestion des ressources humaines

**DC3** – Gestion économique, financière, administrative et logistique

**DC4** - Définition et conduite du projet d’établissement, de service ou d’entreprise

**Moyen d’encadrement :**

Un directeur de mémoire va suivre le groupe et chaque projet de mémoire, jusqu’au dépôt.

Sonia DJOUAMA, est une experte reconnue des processus AFNOR, de certification et de méthodologie. Elle accompagne et aide sur la mise en forme et sur le fond de mémoire et soutenance.

Elle sera joignable par mail : sonia.formations@orange.fr

**Méthodes mobilisées :** (Moyens pédagogiques et techniques)

Les modalités d’adaptation pédagogique :

* Répartition pédagogique: 60 % de présentiel et 40% d’accompagnement sur la réalisation au mémoire
* Participation active et l’expérimentation des participants est privilégiée
* Exercices pratiques, outils d’analyse,
* Apports méthodologiques illustrés d'exemples puis application en situation.

**Modalités de suivi et d’évaluation** :

Auto-évaluations régulières, QCM, mises en situation.

Réalisation du mémoire.

Feuille d’émargement par demi-journée

**Livrables remis aux stagiaires**

Attestation d’inscription sur le cursus,

Attestation de suivi de formation,

Supports de formation

**Taux de réussite pour la session 2020/2021 85%**

**Taux de satisfaction des stagiaires 92%**